



# Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n° 307

## Négociations sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et sur les parcours des élus : tout pour le marketing et peu pour les salarié.es

Lors de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de la branche des bureaux d'études qui s'est tenue le 18 décembre 2024, 3 sujets étaient à l'ordre du jour : la négociation d'un accord sur les parcours des acteurs du dialogue social, qui a commencé en 2018, la négociation d'un accord potentiel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et enfin la protection sociale, qu'il s'agisse de la santé comme de la prévoyance, portant sur l'augmentation des frais en matière de complémentaire santé, et d'équilibre budgétaire sur la prévoyance - les potentielles répercussions du Projet de Loi de Finances sur la Sécurité Sociale (PLFSS) sur les complémentaires santé et prévoyance étaient suspendues à la loi qui sera négociée avec le gouvernement Bayrou, la loi spécifique ayant gelé à date la situation.

La négociation des parcours professionnels des acteurs du dialogue social a débuté il y a 5 ans. Force est de constater que la volonté d'aboutir existe peut-être mais dans des délais bien moins assurés. A date, seule la formation a fait l'objet d'un axe spécifique. Mais elle reste soumise à l'acceptation de l'employeur dans la majorité des cas. Or, la reconnaissance des compétences acquises y est directement liée. Pas d'évolution professionnelle particulièrement visée, et en conséquence pas de correction sur les conséquences potentielles des mandats sur l'évolution de carrière. Par contre, nul doute qu'un tel accord serait présenté en fanfare et trompettes s'il venait à être conclu au bénéfice, en passant, d'agences de communication. Charité bien ordonnée...

Sur l'accord portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, là encore les négociations pêchent à avancer. Mais le patronat veut bien envisager des études... Si elles sont nécessaires au suivi de la situation, les résultats de la branche en la matière sont sans équivoque, sauf peut-être à prendre en compte la composition des groupes statistiques pour constituer les indicateurs (certaines réductions d'écart semblent plus relever du fait que les émoluments des hautes directions plutôt masculines ne sont intégrés dans les calculs que d'un réel effort en matière salariale) :

- Des écarts de salaire globaux de 17%,
- Une répartition des effectifs selon les métiers genrés,
- Moins de candidates femmes au recrutement que d'hommes.

Alors que de nombreuses propositions ont été faites pour permettre de traiter les causes profondes de ce décalage entre les femmes et les hommes, pour le moment, elles ne sont pas prises en compte, notamment pour féminiser les métiers porteurs en termes d'évolution professionnelle et positionnés sur de plus hauts niveaux de classification.

La faiblesse des propositions patronales alors que les dividendes continuent à progresser en 2024 doit nous pousser à nous mobiliser. Nous continuerons à nous battre pour obtenir des droits et des garanties dans le contexte d'approche d'un budget encore plus austéritaire que le précédent.



**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « BI BE »**



**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**